

# PLAN LOCAL D'URBANISME



Dossier Approuvé

## PIECE 5 - DOCUMENT GRAPHIQUE DU REGLEMENT

Plan d'ensemble  
Echelle 1/5.000<sup>ème</sup>

Procédure	Prescription	Arrêt	Approbation
Elaboration du PLU	4 juillet 2011	21 septembre 2012	16 février 2013
Vu pour être annexé à la délibération n° _____ du _____			



### Liste des emplacements réservés

N° d'ER	Destination	Bénéficiaire	Parcelles concernées	Superficie indicative
1	Réalisation d'un ascenseur urbain	Commune	A0716	175 m <sup>2</sup>
2	Aménagement d'espace public sur l'îlot prioritaire "Lamar" du projet de ville	Commune	A0608	108 m <sup>2</sup>
3a	Aménagement d'espace public sur l'îlot prioritaire "Marmory" du projet de ville	Commune	A083	100 m <sup>2</sup>
3b	Aménagement d'espace public sur l'îlot prioritaire "Marmory" du projet de ville	Commune	A070	200 m <sup>2</sup>
3c	Aménagement d'espace public sur l'îlot prioritaire "Marmory" du projet de ville	Commune	AN367	300 m <sup>2</sup>
4	Aménagement paysager et élargissement du chemin de Rondes	Commune	A0386	388 m <sup>2</sup>
5	Aménagement du carrefour RD1113 - Avenue Ernest Becquet	Commune	AX135	480 m <sup>2</sup>
6	Aménagement du carrefour Chemin de Ronde - rue du Martouret	Commune	AN392-405 AN406-407 AN419-546	420 m <sup>2</sup>
7	Aménagement du carrefour Chemin de Ronde - chemin de Peyrelitte	Commune	AN417-545	75 m <sup>2</sup>
8	Aménagement d'un parking public	Commune	AN589	410 m <sup>2</sup>
9	Recalibrage de la RD668	Conseil Départemental de la Gironde	AD99-310-395-486-475-314-313-313-388-264 AE438-4-18-17-19-11-10-8-9-7-225-226-307-308-228-312-205-389	5.140 m <sup>2</sup>

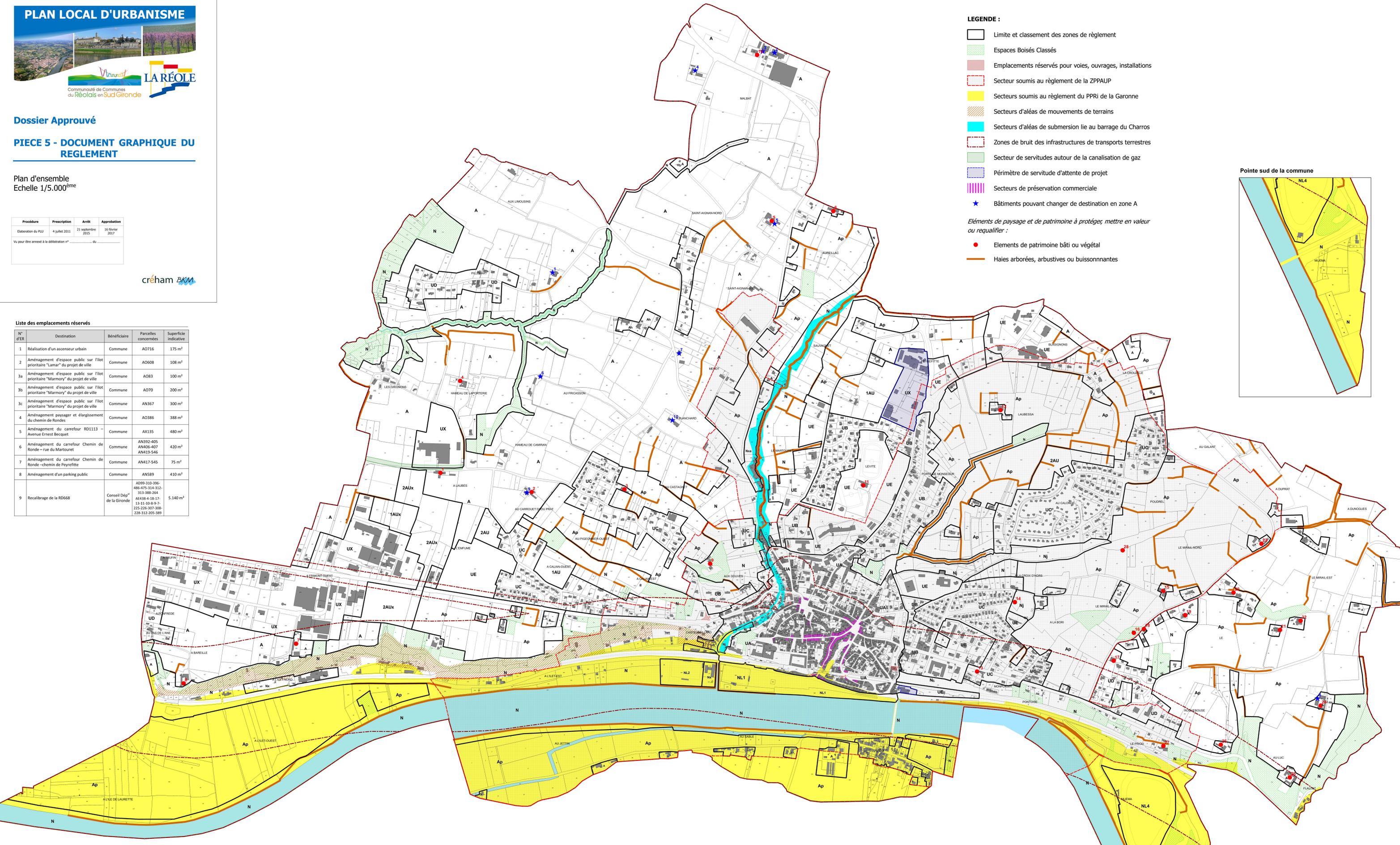
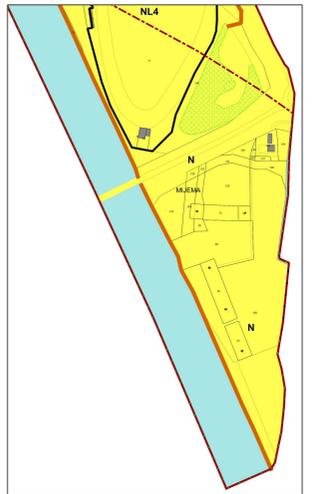
### LEGENDE :

- Limite et classement des zones de règlement
- Espaces Boisés Classés
- Emplacements réservés pour voies, ouvrages, installations
- Secteur soumis au règlement de la ZPPAUP
- Secteurs soumis au règlement du PPRI de la Garonne
- Secteurs d'aléas de mouvements de terrains
- Secteurs d'aléas de submersion lie au barrage du Charros
- Zones de bruit des infrastructures de transports terrestres
- Secteur de servitudes autour de la canalisation de gaz
- Périmètre de servitude d'attente de projet
- Secteurs de préservation commerciale
- Bâtiments pouvant changer de destination en zone A

Eléments de paysage et de patrimoine à protéger, mettre en valeur ou requalifier :

- Eléments de patrimoine bâti ou végétal
- Haies arborées, arbustives ou buissonnantes

Pointe sud de la commune



Dossier Approuvé

**PIECE 5 - DOCUMENT GRAPHIQUE DU  
REGLEMENT**

Plan du centre  
Echelle 1/2.500<sup>ème</sup>

Procédure	Prescription	Arrêt	Approbation
Elaboration du PLU	4 juillet 2011	21 septembre 2015	16 février 2017
Vu pour être annexé à la délibération n° _____ du _____			

créham **BKM**

**LEGENDE :**

-  Limite et classement des zones de règlement
-  Espaces Boisés Classés
-  Emplacements réservés pour voies, ouvrages, installations
-  Secteur soumis au règlement de la ZPPAUP
-  Secteurs soumis au règlement du PPRI de la Garonne
-  Secteurs d'aléas de mouvements de terrains
-  Secteurs d'aléas de submersion lie au barrage du Charros
-  Zones de bruit des infrastructures de transports terrestres
-  Secteur de servitudes autour de la canalisation de gaz
-  Périmètre de servitude d'attente de projet
-  Secteurs de préservation commerciale
-  Bâtiments pouvant changer de destination en zone A

*Eléments de paysage et de patrimoine à protéger, mettre en valeur ou requalifier :*

-  Eléments de patrimoine bâti ou végétal
-  Haies arborées, arbustives ou buissonnantes

**Liste des emplacements réservés**

N° d'ER	Destination	Bénéficiaire	Parcelles concernées	Superficie indicative
1	Réalisation d'un ascenseur urbain	Commune	A0716	175 m <sup>2</sup>
2	Aménagement d'espace public sur l'îlot prioritaire "Lamar" du projet de ville	Commune	A0608	108 m <sup>2</sup>
3a	Aménagement d'espace public sur l'îlot prioritaire "Marmory" du projet de ville	Commune	A083	100 m <sup>2</sup>
3b	Aménagement d'espace public sur l'îlot prioritaire "Marmory" du projet de ville	Commune	A070	200 m <sup>2</sup>
3c	Aménagement d'espace public sur l'îlot prioritaire "Marmory" du projet de ville	Commune	AN367	300 m <sup>2</sup>
4	Aménagement paysager et élargissement du chemin de Rondes	Commune	A0386	388 m <sup>2</sup>
5	Aménagement du carrefour RD1113 - Avenue Ernest Becquet	Commune	AX135	480 m <sup>2</sup>
6	Aménagement du carrefour Chemin de Ronde - rue du Martouret	Commune	AN392-405 AN406-407 AN419-546	420 m <sup>2</sup>
7	Aménagement du carrefour Chemin de Ronde - chemin de Peyrefitte	Commune	AN417-545	75 m <sup>2</sup>
8	Aménagement d'un parking public	Commune	AN589	410 m <sup>2</sup>
9	Recalibrage de la RD668	Conseil Dég <sup>al</sup> de la Gironde	AD99-310-396-486-475-314-312-313-389-264 AE438-4-18-17-13-11-10-8-9-7-225-226-307-308-228-312-209-389	5.140 m <sup>2</sup>

